

- CAHIER DE COMPORTEMENT -



- RÈGLES ET SANCTIONS -

- CYCLE 10-12 -

Règles et sanctions applicables via l'utilisation du carnet de comportement mis en place au cycle 10-12

A. Règles liées au savoir vivre ensemble	2
B. Règles liées au fonctionnement de l'établissement	4
C. Règles liées aux apprentissages	6
D. Règles liées au matériel	7
E. Règles liées au déroulement des cours	9
F. Règles liées à la sécurité et aux dangers	10

A

Règles liées au

savoir vivre ensemble

Code	Comportement attendu	Avertissement	-1 pt	-3 pts	-5 pts
A.1. Entre élèves					
A.1.1	L'élève respecte les autres élèves.	X			
A.1.2	L'élève considère les autres élèves comme ses égaux.	X			
A.1.3	L'élève veille à l'égalité pour l'ensemble des élèves.	X			
A.1.4	L'élève veille à montrer le bon exemple.	X			
A.1.5	L'élève s'adresse de manière bienveillante aux autres élèves.	X			
A.1.6	L'élève agit de manière bienveillante vis-à-vis des autres élèves.	X			
A.1.7	L'élève interagit avec calme et modération.	X			
A.1.8	L'élève a un comportement pacifique.	X			
A.2.. Entre élève et membre de l'équipe éducative (MEE) et personnes externes (en classe ou en visite)					
A.2.1	L'élève écoute le MEE.	X	X		
A.2.2	L'élève applique directement les consignes d'un MEE.	X			
A.2.3	L'élève accepte le discours d'un MEE avec respect.	X			
A.2.4	L'élève demande la parole pour s'exprimer.	X			
A.2.5	L'élève s'exprime avec calme.	X			
A.2.6	L'élève adapte son langage lorsqu'il parle à un MEE.		X		
A.2.7	L'élève veille à toujours dire la vérité.		X		
A.2.8	L'élève respecte le MEE.		X		
A.2.9	L'élève respecte le travail du MEE.		X		
A.2.10	L'élève respecte l'image et la réputation du MEE.			X	



Règles liées au

savoir vivre ensemble

- Sanctions

A.2.1 L'élève réalise un travail sur l'oreille interne/l'armée/la monarchie de droit divin/etc.

A.2.6 L'élève rédige une lettre d'excuse comprenant un vocabulaire imposé.

A.2.7 L'élève réalise un travail sur la vérité/le mensonge.

A.2.8 L'élève rédige une lettre d'excuse (une pache) dans un langage soutenu pour le MEE.

A.2.9 L'élève va dans une autre classe pour réaliser son travail.

A.2.10 L'élève réalise une fiche réflexive sur la notion de respect. Il reçoit une retenue.

B

Règles liées au

fonctionnement de l'établissement

Code	Comportement attendu	Avertissement	- 1 pt	- 3 pts	- 5 pts
B.1. Cahier de comportement					
B.1.1	L'élève veille à ne pas accumuler trois avertissements.		X		
B.2. Cour de récréation					
B.2.1	L'élève veille à boire pendant les temps de récréation.	X			
B.2.2	L'élève respecte les zones et leurs règles.		X		
B.2.3	L'élève respecte les calendriers du football et du basketball.	X			
B.2.4	L'élève veille à la bonne entente.	X			
B.2.5	Aucune forme de violence n'est acceptée (physique et verbale).			X	
B.3. Rang					
B.3.1	L'élève se range dès que la sonnerie retentit.	X			
B.3.2	L'élève est aligné dans son rang.	X			
B.3.3	L'élève est en silence.	X			
B.4. Couloir					
B.4.1	L'élève garde sa place dans le rang.	X			
B.4.2	L'élève suit sans tarder le rang.	X			
B.4.3	L'élève marche en silence.		X		
B.4.4	L'élève veille à l'ordre dans les couloirs.	X			
B.4.5	L'élève a une autorisation pour être dans les couloirs.		X	X	

B

Règles liées au

fonctionnement de l'établissement

Code	Comportement attendu	Avertissement	-1 pt	-3 pts	-5 pts
B.5. Toilettes					
B.5.1	L'élève veille à la propreté dans les toilettes.		X		
B.5.2	L'élève ne se rend aux toilettes que pour ses besoins.	X			
B.6. Administratif					
B.6.1	L'élève veille à rendre au plus vite les documents administratifs.	X			
B.6.2	L'élève veille à faciliter la communication parent/MEE.	X			
B.7. Uniforme					
B.7.1	L'élève respecte l'uniforme de l'école.	X			
B.7.2	L'élève a sa tenue de sport pour les cours d'EP.	X			
B.7.3	L'élève a une coiffure adaptée au travail (sobre, attaché, visage dégagé).	X			
B.7.4	L'élève se découvre pour rentrer dans les bâtiments.	X			
B.7.5	L'élève attache sa veste au porte-manteau avant de rentrer en classe.	X			
B.7.6	L'élève évite de porter maquillage, piercing (sauf boucles d'oreille sobres et non pendantes) et vernis à ongles.	X			

Sanctions

- B.1.1 L'élève perd un point dans le cahier de comportement.
- B.2.2. L'élève s'assied et observe les autres.
- B.2.5. En cas de jeux violents, l'élève écrit les règles d'un jeu calme et sans matériel. En cas de violence haineuse, l'élève reçoit une retenue.
- B.4.3. L'élève réalise un travail sur les bienfaits du silence.
- B.4.5. L'élève perd un point dans le cahier de comportement.
- B.5.1. L'élève nettoie les toilettes afin de rendre le lieu convenable.

C

Règles liées au apprentissages

Code	Comportement attendu	Avertissement	-1 pt	-3 pts	-5 pts
C.1.1	L'élève est attentif en classe.	X			
C.1.2	L'élève participe.	X			
C.1.3	L'élève est soigneux dans son travail.	X			
C.1.4	L'élève s'implique dans son travail.	X			
C.1.5	L'élève réalise tous les travaux demandés rapidement.	X			
C.1.6	L'élève réalise ses travaux en classe ; il étudie ses leçons et fait ses devoirs.		X		
C.1.7	L'élève veille à toujours aller jusqu'au bout de la tâche.	X			
C.1.8	L'élève corrige avec application.		X		
C.1.9	L'élève s'applique à comprendre et à respecter les consignes.	X			
C.1.10	L'élève respecte les difficultés des autres.		X		
C.1.11	L'élève respecte le travail des autres.		X		

Sanctions

- C.1.6. Termine son devoir dans une autre classe. Il se corrige pendant la récréation.
- C.1.9. L'élève recopie la feuille au complet sur une autre feuille blanche en corrigeant toutes les erreurs pendant une heure de récréation.
- C.1.11. L'élève participe à une récréation d'entraide obligatoire pour aider la personne dont il s'est moqué ou rédiger une lettre d'excuse.
- C.1.12. Exclusion d'une activité récréative (si pas d'activité de ce genre : exclusion d'une récréation).



Règles liées au matériel

Code	Comportement attendu	Avertissement	-1 pt	-3 pts	-5 pts
D.1. Matériel personnel					
D.1.1	L'élève a son matériel en ordre.		X		
D.1.2	L'élève prend soin de son matériel.	X			
D.1.3	L'élève se met en ordre rapidement s'il perd ou casse son matériel.		X		
D.1.4	L'élève utilise avec soin les bacs à boîtes à tartines et à sacs de sport.	X			
D.1.5	L'élève utilise les jouets tolérés uniquement pendant les temps de récréations.	X			
D.1.6	Les téléphones portables sont tolérés pour des raisons pratiques mais sont éteints et cachés tant que l'enfant est à l'école, rangs externes et excursions compris.		X		
D.2. Matériel d'autrui					
D.2.1	L'élève peut emprunter du matériel à un autre élève s'il en a la permission.	X			
D.2.2	L'élève rend le matériel qu'il a emprunté le plus rapidement possible.	X			
D.2.3	L'élève prend soin du matériel des autres élèves comme du sien.	X			
D.2.4	L'élève remplace ou répare le matériel d'autrui qu'il a dégradé.		X		
D.3. Matériel commun, bâtiment, mobilier, alarme ...					
D.3.1	L'élève veille à l'ordre et à la propreté.		X		
D.3.2	L'élève utilise les infrastructures selon leurs fonctions premières (descendre correctement les escaliers, s'asseoir sur sa chaise, alarme incendie).		X		X



Règles liées au matériel

Sanctions

- D.1.1 L'élève reçoit un mot dans son journal de classe et doit apporter le matériel manquant dans les plus brefs délais.
- D.1.3 L'élève doit rapporter le matériel manquant dans les plus brefs délais.
- D.1.6 Le téléphone portable est confisqué jusqu'à la fin de la journée. Un courrier est envoyé aux parents.
- D.2.4 L'élève reçoit un mot dans son journal de classe et doit rapporter le matériel dégradé dans les plus brefs délais.
- D.3.1 L'élève effectue le nettoyage de l'espace souillé.
- D.3.2 L'élève devra remonter l'escalier et le redescendre correctement.

E

Règles liées au déroulement des cours

Code	Comportement attendu	Avertissement	-1 pt	-3 pts	-5 pts
E.1. Retards, interruptions, perturbations					
E.1.1	L'élève participe à tous les cours.		X		
E.1.2	L'élève en retard passe par le secrétariat de direction pour recevoir un cachet.		X		
E.1.3	L'élève est ponctuel.	X			
E.1.4	L'élève est prêt dès la sonnerie.	X			
E.1.5	L'élève veille au silence ou au calme en classe.	X			
E.1.6	L'élève chargé de transmettre un message, veille à s'annoncer avant de rentrer et s'exprime calmement.	X			
E.2. Cours de sport					
E.2.1	L'élève présente un justificatif pour ne pas participer au cours de sport.		X		
E.2.2	L'élève veille à se changer rapidement et en silence.	X			
E.2.3	L'élève respecte les règles liées au rang.	X			
E.2.4	L'élève est conscient des dangers potentiels dans les lieux dédiés au sport.	X			
E.2.5	L'élève utilise le matériel selon sa fonction première (une batte pour battre une balle).		X		
E.3. Sorties scolaires					
E.3.1	L'élève respecte les règles des lieux visités*.	X	X	X	X
E.3.2	L'élève continue à respecter les règles de l'école*.	X	X	X	X

Sanctions

E.1.1. L'élève rempli une fiche réflexive sur l'intérêt de suivre un cours

E.1.2. L'élève réalise un inventaire de cinq raisons pour lesquelles il faut arriver à l'heure à l'école.

E.2.1. L'élève va dans une classe et réalise un travail donné par le professeur (copier du règlement, copier des verbes, faire des grilles de calculs)

E.2.5. L'élève ne participe plus à la leçon de sport.

F

Règles liées à la sécurité et aux dangers

Code	Comportement attendu	Avertissement	-1 pt	-3 pts	-5 pts
F.1. Sécurité personnelle, commune					
F.1.1	Aucun objet dangereux n'a sa place à l'école (canif, allumettes, ...) sous peine d'être confisqué définitivement.			X	
F.1.2	Les enfants ne peuvent en aucun cas apporter des objets de valeur.	X			
F.1.3	L'élève n'apporte pas d'argent sauf celui nécessaire au fonctionnement de l'école.	X			
F.1.4	Aucun objet de l'école ne peut être utilisé de manière dangereuse (détourné de son utilisation première).		X		
F.2. Blessures physiques et morales					
F.2.1	L'élève respecte l'intégrité physique et morale des autres personnes (volontaire).			X	
F.2.2	L'élève prend les précautions nécessaires pour ne pas atteindre à l'intégrité physique et morale (involontaire).	X			
F.3. Harcèlement et violence					
F.3.1	L'élève veille à réagir directement s'il est spectateur d'un harcèlement au sein de l'école.			X	
F.3.2	Toute forme de harcèlement (acte néfaste répété envers une même personne) est proscrite dans l'école.				X
F.4. Sécurité numérique					
F.4.1	L'élève utilise Internet et les réseaux sociaux à bon escient.		X		
F.4.2	L'élève veille à réagir directement s'il est spectateur d'un harcèlement numérique.			X	
F.4.3	L'élève respecte les règlements dans les réseaux sociaux.		X		
F.4.4	L'élève protège son identité et son activité sur Internet.		X		
F.4.5	L'élève respecte les droits à l'image.			X	

F

Règles liées à la sécurité et aux dangers

Code	Comportement attendu	Avertissement	-1 pt	-3 pts	-5 pts
F.5. Sécurité routière					
F.5.1	L'élève prend garde à traverser sur les passages pour piétons.			X	
F.5.2	L'élève regarde s'il est en sécurité avant de traverser.		X		
F.5.3	L'élève veille à sa sécurité en utilisant les trottoirs.		X		
F.5.4	L'élève veille au confort des autres usagers de la voie publique.	X			
F.5.5	L'élève veille à respecter les règles de la voie publique et du code de la route.		X		
F.5.6	A la fin des cours, l'élève disposant d'une carte de sortie rejoint directement son domicile.		X		

Sanctions

- F.1.1 L'objet est confisqué pour une certaine durée.
- F.1.4 L'élève fait un exposé sur l'utilité de l'objet.
- F.2.1 L'élève réalise un travail sur un Prix Nobel de la paix.
- F.3.1 L'élève réalise un travail sur le harcèlement.
- F.3.2 L'élève sera exclu de l'école pour une certaine durée. Un conseil de discipline sera organisé.
- F.4.1 L'élève réalise un récit de la situation qui a posé problème. Il le fait signer par sa personne responsable.
- F.4.2 L'élève rédige une fiche réflexive sur le cyberharcèlement.
- F.4.3 L'élève réalise un récit de la situation qui a posé problème. Il le fait signer par sa personne responsable.
- F.4.4 L'élève rédige un travail sur les dangers d'Internet.
- F.4.5 L'élève rédige un travail sur le droit à l'image.
- F.5.2 L'élève réalise une affiche sur la règle enfreinte du Code de la route.
- F.5.3 L'élève réalise une affiche sur la règle enfreinte du Code de la route.
- F.5.1 L'élève réalise une affiche sur la règle enfreinte du Code de la route.
- F.5.5 L'élève réalise une affiche sur la règle enfreinte du Code de la route.
- F.5.6 Un courrier est envoyé aux responsables de l'enfant.